

(N^o 141.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du Sieur *Eugène André Tison*, sergent-major au Régi- ment d'élite.

(Voir le N^o 123 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Eugène André Tison , né à Chamboy (France), le 24 septembre 1813, est au service depuis le 1^{er} janvier 1838, et s'est acquitté de ses devoirs convenablement ; sa conduite est excellente et à l'abri de tout reproche.

Il a l'estime de ses chefs, tous s'empressent de le reconnaître digne de la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 43 suffrages contre cinq.

BONNÉ-MAES, Rapporteur.